

www.rehainviller.fr



FIBRE OPTIQUE

BRIT HÔTEL

PERMIS DE CONSTRUIRE







L'hiver est terminé et a laissé la place au printemps. Le fleurissement va bientôt occuper nos agents de longues journées. Nous avons d'ailleurs eu le plaisir lors de la dernière réunion de la commission fleurissement d'y accueillir Mmes GUERBER et PETE, habitantes de notre village qui ont accepté de donner de leur temps bénévo-

lement . J'en profite pour les remercier et encourager celles ou ceux qui voudraient encore nous rejoindre.

La période des budgets approche et la difficulté désormais traditionnelle est de faire le maximum avec toujours moins. Je voudrais encore une fois rappeler que notre dotation globale de fonctionnement est passée de $100\ 000\$ ê à $55\ 000\$ 6 (en arrondis) et que nous subissons la double peine du fait de la difficulté croissante d'obtenir des subventions.

Un exemple avec la réfection de notre salle communale, où l'état par décision de M. le Sous-préfet, nous a refusé une subvention DSIL que nous espérions à hauteur de 85 000€. Nous sommes donc contraints de lancer d'urgence les travaux afin de ne pas perdre la première de 85 000€ (DETR) qui arrive à terme des 2 années. Nous avons donc rencontré l'architecte pour mettre à jour les montants d'investissements d'origine. Le détail des travaux et le calendrier de fermeture de la salle vous seront communiqués au plus tôt.

Dès l'adoption des budgets, les projets d'investissements qui seront réalisés sur la commune vous seront présentés. (Aménagement paysager de la rue PE Marin côté école maternelle, parking rue du Bel Air, réfection partielle de la rue Mathieu de la Haye qui s'effondre, mise en place d'un radar asservissant le feu à la vitesse des véhicules)

Pour conclure, je vous remercie de réserver votre meilleur accueil pour la brocante de Familles Rurales et de l'ASRH foot, pour la journée marche gourmande du 9 juin, de réserver vos soirées du 15 juin pour la désormais traditionnelle fête de la musique ainsi que le 6 juillet pour la soirée du feu d'artifice de l'ASRH en partenariat avec la commune.

Joyeux printemps à toutes et à tous dans un Rehainviller en fleurs.

Votre Maire, Gérard COINSMANN

RUE HUSSON LARDANT, l'origine du nom

Mme Anne LARDANT, veuve de Joseph HUSSON, ancien maire décédé en 1841, a fait don à la commune de Rehain-viller, d'une rente de 200 francs en 1849. Mme HUSSON n'ayant ni ascendant, ni descendant, la commune a accepté ce don. D'après le contrat, la mairie s'engage à construire une école maternelle dans un délai de cinq ans, la rente devant servir au traitement de la directrice de cette école. En attendant cette construction, il est précisé que la rente sera donnée au curé de Rehainviller, pour l'employer « comme il jugera convenable au soulagement des malheureux de la commune ».

L'école maternelle sera construite en 1853 et la commune bénéficiera à partir de cette date de la rente donnée par Mme HUSSON. Cette école était située à l'emplacement de l'actuel foyer socio-culturel.

Rédigé par Jocelyne MARIN, habitante de Rehainviller



Vous êtes nombreux et nombreuses à l'attendre. Vous en avez assez du débit bien faible (en moyenne 3 mégas sur notre commune), vous voulez profiter d'internet de façon optimale. Encore un peu de patience, nous n'avons jamais été aussi proches : la fibre optique arrive.

Mais en réalité, savez-vous exactement comment cela se passe? Nous pourrions résumer l'opération en une phrase : « C'est comme pour le téléphone! ».

Effectivement, la plupart des nouvelles connexions vont s'effectuer en « aérien » contrairement à une idée reçue. Il y a quelque temps, nous avons pu observer au bord de nos routes un énorme engin qui « tranchait » la chaussée et enfouissait un câble de fibre derrière lui. Cette opération était menée par le département dans le but de raccorder les collèges, les bâtiments publics et les communes les moins bien desservis par l'ADSL. On leur proposait alors le Wifi Max.

L'opération actuelle, menée par la CCTLB, via son prestataire Losange, n'a aucune ressemblance avec la précédente. Dans un premier temps, il a été procédé à un repérage sur le terrain : vérification des fourreaux enfouis dans le sol entre les différentes chambres télécom. (Il faut être sûr que tout est bien accessible et en cas d'impossibilité, prévoir du génie civil). Pour ce qui est de l'aérien, fixation de potences pour soutenir les nouveaux câbles.

Une fois la précieuse nouvelle technologie acheminée à Rehainviller, cette première colonne vertébrale arrive dans une armoire de répartition. C'est depuis cette dernière que les minuscules brins de verre vont être « tirés » vers les différents points de connexion de la commune.

C'est en vous abonnant à une offre chez un fournisseur d'accès que le câble sera relié à votre domicile. A ce moment, vous n'aurez rien à débourser car le fournisseur d'accès sera rémunéré par la CCTLB (via la société Losange).

Une fois l'arrivée effective de la fibre dans notre commune, des réunions publiques seront organisées avec des fournisseurs d'accès qui vous proposeront leurs offres.

A savoir qu'à partir de la mise en route de la fibre, un délai de carence de trois mois sera obligatoire pour que les différents fournisseurs d'accès vous proposent leurs services.

C'est ainsi que d'ici quelque temps (sauf imprévu, fin 2019 ou début 2020), vous pourrez profiter de la télévision en 4 K, surfer à plusieurs ou regarder votre émission préférée en Replay, sans pester contre une lenteur de débit qui restera, nous l'espérons, un mauvais souvenir.

Zéro phytosanitaires

Pour information, depuis le 1er janvier 2019 l'utilisation de pesticides par les particuliers (fongicides, insecticides, herbicides et autres biocides d'origine chimique), est interdite dans les jardins, sur les balcons et les terrasses.

Les produits de biocontrôle, les produits à faible risque (type purins et autres Préparations Naturelles Peu Préoccupantes(PNPP)) et les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction.



Comme vous l'avez vu, l'éclairage dans les rues du village a changé. Ce sont 173 luminaires traditionnels qui ont été remplacés par des leds. Le village en est désormais totalement équipé.

Les avantages sont nombreux : meilleur rendu des couleurs, diminution des nuisances lumineuses (plus de lumière partant vers le ciel), maîtrise de la consommation d'énergie, instantanéité de l'allumage, possibilité de moduler la puissance jusqu'à 70%.

Nous avons décidé d'un pourcentage d'abaissement de l'éclairage de 50% de minuit à 5H du matin dans les rues dites principales et de 70% dans les autres.

Les travaux ont également pris en compte la réfection et l'optimisation des armoires électriques par la suppression d'une d'entre elles avec l'adaptation du réseau en conséquence. Des horloges astronomiques ont également été mises en place.



Situé au 17, route des Vosges, au lieu-dit Chaufontaine, on ne peut pas le manquer : le Brit Hôtel se dresse face à vous, à proximité des sorties en provenance de Nancy ou de Strasbourg, ou de Lunéville en direction de Rehainviller

Depuis le 16 mars 2018, l'établissement - jusqu'alors sous l'égide de Campanile - a changé d'enseigne en rejoignant le réseau Brit Hôtel. A l'origine implantée dans l'Ouest où elle a vu le jour en 1993, l'enseigne Brit Hôtel compte aujourd'hui 138 hôtels de gamme 2, 3 et 4 étoiles répartis sur toute la France. Ce réseau, qui rassemble des hôteliers indépendants, se renforce régulièrement par le biais de nouvelles adhésions.

C'est ainsi que Fabrice BOURGEOIS, à la tête de l'hôtel Campanile depuis 2012, fortement motivé par une volonté d'indépendance, a opté pour le changement de marque au moment de l'échéance du contrat de franchise Campanile. Parmi les 3 gammes déclinées par le groupe, M. BOURGEOIS a choisi de développer la classe « confort » correspondant à un milieu de gamme comparable à la prestation offerte jusqu'alors. Avec un parcours hétéroclite, il connait le métier de l'hôtellerie et de la restauration sur le bout des doigts; il a pratiqué de nombreux postes dans la région : cuisinier (aux fourneaux...du Campanile de Rehainviller, où il a commencé son itinéraire), réceptionniste, adjoint de direction, puis directeur.

Les prestations s'articulent autour de l'hébergement et de la restauration.

De sérieux travaux ont été entrepris au niveau de l'hébergement ; ils ont été concentrés sur le changement des sols et du mobilier, puis sur l'amélioration des salles de bains ; l'hôtel offre désormais une capacité de 53 chambres rénovées. Une piscine extérieure a même été construite pour offrir l'été un peu de détente et de fraîcheur aux clients privilégiés munis d'un badge privatif. Cette démarche, visant à renforcer la convivialité de l'offre commerciale, est pleinement en phase avec le slogan de l'enseigne: « Souriez, c'est un Brit Hôtel ».

Côté restauration également, M. BOURGEOIS est soucieux d'apporter de la qualité à sa clientèle ; en privilégiant les circuits courts, en faisant appel aux fournisseurs locaux comme la Maison de la mirabelle, il valorise les produits frais et du terroir, et prône des valeurs de proximité chères à la marque Brit Hôtel.

Le Brit Hôtel accueille toute l'année une clientèle d'affaires, mais aussi de loisirs, drainée par les activités et les événements locaux (haras de Rosières, circuit de Chenevières, championnat de France de montgolfières...). « Mais notre établissement a la particularité de fonctionner avec des groupes conséquents de Chinois, qui font une escale ici avant de rejoindre la capitale ; ça nous permet de garantir un remplissage satisfaisant, surtout entre mars et octobre » nous confie le directeur. Un parking réservé aux emplacements de bus a même été spécialement aménagé pour favoriser l'accueil de groupes.

Nous n'en doutons pas, le maître mot de l'établissement de M.BOURGEOIS et de son équipe (9 personnes) est la qualité de l'accueil...

P ERMIS DE CONSTRUIRE

Le PC est une autorisation administrative préalable à la réalisation de travaux importants :

- maison individuelle,
- construction sur terrain nu quelle que soit la superficie,
- construction nouvelle (ex : un abri de jardin, une dépendance...) d'une emprise au sol ou surface de plancher supérieure à 20 m² ou d'une hauteur supérieure à 12 mètres quelle que soit l'emprise ou la surface,
- toute extension avec création de plus de 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol (exemple, construction d'une véranda ou d'un garage, surélévation d'une maison). Le seuil sera réduit à 20 m² si la parcelle ne se situe pas en zone urbaine. Attention : entre 20 m² et 40 m² d'extension, si les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 150 m² une fois les travaux achevés, le PC est obligatoire ainsi que le recours à un architecte,
- la construction d'une piscine découverte de plus de 100 m², ou sans condition de superficie dont la couverture dépasse 1,80 m de hauteur.
- le changement de destination d'une construction (ex : commerce en habitation) si les travaux s'accompagnent d'une modification de la structure porteuse ou de la façade (ex : création de porte, fenêtre).

La demande de PC est faite en cinq exemplaires auprès de la mairie. Dès que le dossier est complet, le délai pour instruire la demande est de 2 mois. La décision d'acception ou de refus est signifiée par arrêté. La durée de validité du PC est de 3 ans et peut être prolongée de 2 fois 1 an. Pour les PC aux abords des monuments historiques, un exemplaire et un mois de délai d'instruction supplémentaires sont à prévoir pour permettre de recueillir l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

R

ENOVATION ENERGETIQUE

La Plateforme de la Rénovation Energétique du Lunévillois en partenariat avec la CCTLB, propose un service public d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements de particuliers. Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, ce service gratuit vise à réduire efficacement la consommation énergétique des logements en proposant la réalisation d'un programme de travaux subventionnés et adaptés à la situation de chaque foyer.

Etapes clefs:

- un appui technique à la définition d'un programme de travaux adapté aux besoins réels des ménages, à l'obtention et à la compréhension des devis et vérification de la cohérence avec les travaux envisagés dans votre PASS ECO ENERGIE.
- un appui administratif qui rappelle les démarches préalables éventuelles (déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc.) et facilite l'interface avec le service instructeur.
- un appui financier qui consiste à mobiliser les dispositifs d'aides existants et à faciliter les échanges avec les partenaires en charge de ces aides (Agence Nationale de l'Habitat, etc.).

Vous souhaitez engager des travaux de rénovation thermique dans votre logement pour réaliser des économies d'énergie durables ? Vous pouvez vous adresser à Céline PETITJEAN, référente sur ce dispositif. Contact par téléphone au 03 83 74 05 00 ou par mail à l'adresse cpetitjean@delunevilleabaccarat.fr ou consulter le site internet et page Facebook de la CCTLB.

AGENDA Mai-Juin-Juillet

Samedi 27 avril : Loto à Hériménil (association A nos P'tits écoliers)

samedi 4 mai: Soirée Théâtre (association Familles Rurales).

Mercredi 8 Mai: vide grenier à Hérimenil (association ASRH football)

Samedi 18 mai : soirée Cabaret à Soultzmatt (association Familles Rurales).

Du 20 au 28 mai: inscriptions scolaires

Dimanche 26 mai : élections européennes

Dimanche 9 juin : Marche Gourmande et marché du terroir (association ASRH football)

Samedi 15 juin : kermesse et fête de la musique

Samedi 6 Juillet: Feu d'Artifice et bal populaire (association ASRH football)

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Cassandre Alice Claire JOST le 6 février Adam Owen DUBOIS le 11 mars

Tous nos vœux aux nouveau-nés et aux heureux parents.

DECES

André NORSE le 28 mars

Nous présentons nos condoléances aux familles éprouvées.

ACTU +

Vice-champion de France

Le 24 mars à Calais, Mathieu PERRIN a obtenu la médaille d'argent au tir à l'arc handisport catégorie sénior lors du championnat de France.

Tarif redevance assainissement 2019

2.94€ TTC le m3 pour l'eau consommée en 2018. Les travaux de raccordement à la STEP de Blainville-Damelevières étant terminés, les habitants des rues du Laxatte et Bel Air paieront cette redevance à compter de 2020.

Vivaces

Nous sommes à la recherche de vivaces d'été et d'arrière-saison pour agrémenter les massifs de la commune. Si vous avez quelques boutures à nous donner, nous les acceptons avec plaisir. Vous pouvez les déposer aux services techniques.

Journal bimestriel n°12- Arrêté préfectoral N°301 Ce bulletin a été tiré à 475 exemplaires Imprimeur : PARADIS Lunéville Directeur de la publication : Gérard COINSMANN, Maire

Conception commission communication :MM COINSMANN, DIDIER, PAQUOTTE, Mmes COCHE, HALTER, PETITJEAN. Rédacteurs : Sylvaine COCHE, Pascal DIDIER, Martine HALTER, Nathalie PETITJEAN.